



Société Mycologique du Poitou

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DU POITOU

Samedi 4 JUIN 2022 à 9 heure 15

Ensemble Communal des Magnals - Salle des Jonquilles

MIGNALOUX BEAUVOIR

Nombre de personnes présentes : 14

Raphaël Hervé, Yann Sellier, Vincent Lagardère, Jacky Gilbert, Christian Deconchat, Jean Provost, Michèle Beauseigneur, Daniel Bourdier, Bernard Couillault, Alain Dumas, Christiane Hayrault, Michel Pié, Catherine de Izarra

Nombre de pouvoirs : 6

Bernadette Jeannot, Sibylle Champin, Nadine et Jacques Perronet, Marie-Paule Vigneron, Rodolphe de Izarra, Nicole et Patrick Bernadet.

Excusés sans pouvoir

Vincent Montagne, Henri de Scheemaeker

En 2021, le Conseil d'Administration était composé de 13 personnes physiques :

Membres du bureau :

Président : Raphaël HERVÉ

Vice-Président : Yann SELLIER

Secrétaire : Vincent LAGARDÈRE

Secrétaire adjoint : Vincent MONTAGNE

Trésorier : Daniel BOURDIER

Trésorier adjoint : Jacky GILBERT

Administrateurs :

Mesdames : Catherine de IZARRA, Christiane HAYRAULT.

Messieurs : Henri de SHEEMAEKER, Christian DECONCHAT, Patrick GATIGNOL, Jacky GILBERT, Michel PIÉ

Vérificateur aux comptes :

Alain DUMAS.

SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DU POITOU

SIRET : 492 203 393 00029 | Code APE : 9499Z

24, rue des fougères | F- 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR | Mobile ; 06 88 17 26 70

E-mail : raphael.herve@wanadoo.fr | www.societe-mycologique-poitou.org

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

9h36 ouverture de l'AG par lecture du rapport d'activité.

Rapport moral et d'activité 2021

I - Rapport d'activité 2021

Sans être aussi catastrophique que l'année précédente, 2021 a été encore durement impactée par la pandémie COVID 19, avec des contraintes sanitaires très fortes.

Une situation d'incertitude persistante, rendant difficile tout programme et projet que nous avons dû néanmoins anticiper dans ces conditions particulièrement difficiles de communications.

Les réunions physiques étant souvent impossibles, il a fallu s'orienter vers la visio-conférence. Cette technologie, nouvelle pour beaucoup d'entre nous, a permis de maintenir le contact et d'administrer notre association.

Il reste que cet outil est d'un maniement délicat qu'il convient de maîtriser. Certes, cela ne remplace pas la proximité et la spontanéité du contact physique. Cependant il fait partie des avancées comme : le chemin de fer, l'électricité, internet et le téléphone mobile... devenus incontournables aujourd'hui.

Dans ce contexte épidémiologique, nous avons été contraints d'annuler certaines activités, notamment au printemps, et à en reporter d'autres sur l'année suivante, comme la session de la Société mycologique de France pour la deuxième année consécutive.

Par ailleurs, notre Assemblée Générale, s'est déroulée dans des conditions quasi normales mais décalée une nouvelle fois en septembre.

A l'automne nous nous sommes efforcés de maintenir notre calendrier d'activités : salons expositions, sorties animations et prestations diverses, ce dont nous pouvons être satisfaits.

Ceci en dépit de conditions météorologiques de moins en moins propices au développement des champignons. Aux printemps successifs à pluviométrie faible, s'en suivent des pluies automnales d'apparition tardive. Cette situation a pour conséquence de raccourcir la saison mycologique. Un constat auquel nous sommes de plus en plus confrontés.

Bilan mycologique de la SMP en 2021

L'activité mycologique peut se décomposer ainsi :

- **1053** récoltes effectuées lors des sorties collectives et représentant **484** espèces ou variétés.
- **417** récoltes transmises, issues de prospections individuelles et représentant **229** espèces ou variétés.

Soit au total : **1480** récoltes à rajouter à la base de données inventaire soit **563** espèces.

Remarques : A ceci, notons les **269** espèces présentées lors de notre exposition annuelle. Si celles-ci ne peuvent être prises en compte dans l'inventaire mycologique de la Vienne, (lieu de provenance non précisé) il est important de les faire figurer comme espèces identifiées par la SMP.

Ainsi l'activité de la SMP correspond à **667** espèces identifiées pour l'année 2021.

Sorties sur le terrain

Printemps :

L'ensemble des activités de printemps ont été partiellement impactées par les dispositions sanitaires et le calendrier allégé (annulation traditionnelle de la journée nature à Mignaloux)

Seules 3 sorties ont été effectuées : Le Grand Parc à Lusignan, le Granit à Ligugé et le Bois de la Garenne à Nouaillé-Maupertuis pour 18 participants, soit 6 par sortie.



Automne :

La reprise a débuté avec la journée des associations de septembre au parc de Blossac. La SMP y tenait un stand. Une journée de communication servie par une météorologie clémente, permettant un large succès populaire.

De septembre à décembre, 22 sorties sur le terrain ont été assurées par la SMP, dont 8 animations en prestation. Le nombre de participants total pour cet automne est de 293 soit 14 en moyenne par sortie.

Exposition annuelle :

C'est avec plaisir que nous avons pu organiser en 2021 notre exposition annuelle au bois de Saint-Pierre, malgré la contrainte du pass sanitaire. Cette année, la ville de Poitiers nous avait attribué la salle des pics-verts.

Un espace lumineux et fonctionnel, tout à fait adapté pour ce type d'évènement.

Le nombre de visiteurs se situe autour de 400 pour le week-end. Ce succès populaire a été renforcé par une météorologie favorisant l'afflux de promeneurs dominicaux (mais pas la pousse des champignons).

C'est pourquoi, n'oublions pas les apports extérieurs très importants (des Landes et d'Auvergne) sans quoi notre exposition aurait-eût bien triste mine. Un grand merci à Christiane, Alain et Michel qui ont permis de présenter 269 espèces, dans un état de fraîcheur étonnant !

Site internet

Entièrement rénové, il utilise depuis quelques temps déjà, l'application Wordpress, le standard actuel des sites internet.

Régulièrement mis à jour ; sur le site de la SMP vous y trouverez entre autres :

- Le calendrier et le programme de nos activités (2 par ans – téléchargeables)
- Les informations relatives à l'organisation, (Conseil, Compte-rendu d'Assemblée Générale...)
- Les offres de cession de bulletin et de prestations de services,
- Des publications sont également disponibles en téléchargement (Liste rouge des champignons menacés en Poitou-Charentes et le cahier RNF – Prise en compte de la fonge dans les espaces naturels,
- Un volet contact avec la SMP est disponible sur notre site.

Prestations en partenariats

Une activité particulière est à noter pour l'exercice 2021 notamment pour les prestations d'animations :

- Espaces naturels sensibles : 3 animations (Le Fontou, Monts sur Guesnes et le Bois de la Loge),
- Natures et découvertes : 2 animations en forêt de Moulière (le Grand-Recoin),
- Office de Tourisme du Haut-Poitou : 1 animation avec l'ONF (forêt de Vouillé),
- Bureau d'Etude Bois : 1 sortie animation (forêt de Moulière),
- Vienne et Solidarité : 1 sortie animation (forêt de Mareuil).

Partenariat :

- La SMP a participé à divers Comités de Pilotages avec le Département de la Vienne au titre des Espaces Naturels Sensibles. L'opération d'animations pédagogiques est en cours pour les Collèges de la Vienne. Nous regrettons que le collège de Saint-Savin n'ait pu donner suite à la prestation initialement prévue.



- Vienne Nature et Poitou-Charentes Nature : hébergent notre matériel, assurent la mise à disposition d'une salle de réunion, nous autorisent l'accès à une photocopieuse performante et facilitent notre notoriété auprès des acteurs du patrimoine naturel.
- **FAMO** (Fédération des Associations Mycologique de l'Ouest) : nous sommes représentés au Conseil d'Administration et bénéficions par cette Fédération de la mise à disposition de matériels (loupes binoculaires et caméras vidéo).
- Agence **Régionale de la Biodiversité (ex ORE)** : hébergeur et créateur de notre site internet.

Adhérents : Au 31/12/2021 nous enregistrons, pour l'année, 10 résiliations et 6 adhésions, soit 67 membres.

Bulletin SMP :

Le bulletin 2021 en cours de finalisation l'impression est prévue à l'automne

Remerciements

Nous remercions les collectivités publiques qui ont répondu favorablement à nos demandes :

- Le Conseil Départemental de la Vienne pour la confiance qu'il nous a accordé pour les animations pédagogiques dans les Espaces Naturels Sensibles. Et de nous faire participer au comité de pilotage.
- La municipalité de Poitiers et la communauté de commune Grand-Poitiers pour son soutien financier dans le fonctionnement de notre association.
- La Mairie de Mignaloux pour la mise à disposition gratuite de salles municipales pour notre AG.
- L'Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes pour son partenariat avec la SMP, dans la construction, la maintenance et l'hébergement de notre site internet.

Enfin, n'oublions pas nos sociétaires qui ont donné de leur temps pour que vive notre association et que je remercie tout particulièrement.

II Rapport Moral

Pour l'année 2022 le premier signe d'apaisement de la pandémie COVID 19 est la tenue de notre AG. au premier semestre.

Le retour de nos activités a débuté par la traditionnelle journée nature du printemps à Mignaloux-Beauvoir.

Pour ce qui est du programme habituel qui est déjà entamé, nous gardons le même rythme voir légèrement étoffé à l'automne. En effet nous parions cette fois encore sur un besoin du public de retrouver la nature après cette longue période de frustration liée à la pandémie COVID 19.

Le nombre de nos sociétaires s'est une fois encore légèrement érodé. L'introduction en 2020 de sorties réservées aux adhérents est vécue comme une plus-value par les participants. Une disposition à renouveler, si l'effet escompté devait se confirmer, ce qui n'a pas été le cas en 2021.

Recruter de nouvelles adhésions est une mission prioritaire pour la survie et la crédibilité de notre association. C'est pourquoi, nous devons travailler sur les attentes de nos sociétaires et adhérents potentiels

Pour ce faire, nous avons un **travail d'écoute préalable important à réaliser**. Celui-ci doit se concrétiser par une enquête de satisfaction à remettre à nos adhérents. Comme par exemple, un questionnaire aux participants à nos sorties, expositions animations, voir à nos partenaires.... **C'est à ce prix que nous pourrions répondre au plus près** aux préoccupations de nos sociétaires et adhérents potentiels

Il est de la responsabilité des animateurs de notre association d'être nombreux pour rendre attractives nos activités et susciter l'adhésion du public.

Tout ceci en respect avec le but initial de notre société voulu par les fondateurs :

« Développer dans le public la connaissance des champignons » en ayant pour objet **« la protection des espèces végétales. »**



Un vaste programme, d'avant-garde il y a 44 ans, aujourd'hui au centre de nos préoccupations et qu'il convient de poursuivre.

La mycologie est une science difficile, à nous de la rendre vivante et accessible.

Voici quelques considérations sur lesquelles nous devons nous interroger aujourd'hui, notamment sur :

- Les moyens technologiques qui, donnent accès à l'information immédiate, abondante et gratuite en apparence.
- L'émergence de nombreux algorithmes et autres « Bigdata » qui influencent notre quotidien.
- L'immersion dans le monde virtuel du « métaverse » et notre capacité de retour à la réalité.
- L'utilité qu'auront nos associations naturalistes lorsque que nous disposerons du séquençage de l'ensemble de la biodiversité.
- Notre comportement dans un monde modélisé où les réponses à chacune de nos questions s'obtiennent en « deux clics de souris » ?

A ces différents points se rejoint une considération commune, la création humaine qui s'est accélérée de manière exponentielle.

Le progrès, « bon serviteur mais mauvais maître », capable du meilleur comme du pire, nous devons garder notre libre arbitre et considérer les avancées technologiques uniquement comme des moyens à notre service.

Nos aînés ne disposaient de telles outils et pourtant ils ont bâti les bases de notre connaissance.

Pour conclure, je dirai que nous avons une chance inestimable d'être les témoins du miracle de la vie.

Un phénomène certainement pas unique dans l'univers, mais suffisamment rare pour être respecté et préservé.

Son développement basé sur le temps long de l'évolution et de la sélection naturelle a permis le foisonnement d'une biodiversité dans un écosystème auquel dépend notre propre existence.

A nous de réfléchir sur l'équilibre de notre nature terrestre qui, par définition ne se trompe jamais.

Nous lui devons la vie, c'est pourquoi à la SMP nous sommes conscients de ces valeurs et vous invitons à venir les partager ensemble.

Les Associations resteront quelques soient les évolutions technologiques, des moyens de communications et d'échanges indispensables pour l'enrichissement personnel et collectif, quelques soient le niveau des participants.

Financement

Maintenir les 3 sources de financements

1. Cotisation des membres qui doit représenter la source principale en situation normale
2. Les prestations d'animations et de cession de bulletins
3. Les subventions d'exploitation (apport complémentaire en fonction des projets)

Communication

Saisissons toutes les opportunités pour développer notre communication, à savoir :

- Etre présent auprès des médias (presse écrite, radio et TV).
- Etoffer et perfectionner notre site web, comme par exemple, insérer des application et tutoriels vidéo...
- Poursuivre notre partenariat avec les acteurs du patrimoine naturel.
- Informer les collectivités locales et territoriales de notre action en faveur du monde de la biodiversité ainsi que du rôle d'éducation populaire que nous exerçons.

Édition du bulletin

Nous avons prévu et budgétisé cette année l'édition du bulletin annuel Numéro 39.

Sorties mycologiques



- Sorties (Hiver Printemps - de mars à juin) au rythme d'une sortie toute les 3 semaines
- Sorties hebdomadaires en automne
- Animations prestations en fonction de nos disponibilités (spécifiés ci-dessous)
- Sorties hors programmes ou informelles dans des milieux spécifiques

Séances de détermination :

Deux points d'accueil sont réservés pour identifier les paniers de champignons les Lundis soir : Fontaine-Lecomte au siège de Vienne Nature et Saint-Georges-Lès-Baillargeaux chez Christian Deconchat). A cette occasion les mycologues pourront fournir des conseils de prudence sur la consommation de champignons sauvages.

Malheureusement si les champignons n'ont pas disparu avec le dérèglement climatique, les volumes se réduisent d'année en année avec comme conséquence un affaiblissement de l'intérêt pour le public.

Le lien avec le volume des nouvelles adhésions est indiscutable.

Congrès et Exposition

- Journée de la Nature à Mignaloux-Beauvoir.
- Congrès de la Société Mycologique de France (du 24 au 29 octobre 2022)
Après deux reports successifs, j'ai proposé au CA d'inscrire une ultime fois ce projet au calendrier de nos activités 2022. Nous sommes tous conscients du travail que représente l'organisation de cet évènement par notre association. Néanmoins nous ne partons pas de rien. Nous avons l'expérience d'avoir organisé le même évènement sur le même site du Lycée le Porteau aujourd'hui Lycée Isaac de l'Etoile.
- Les adhérents de la SMP sont cordialement invités à s'inscrire à ces journées d'échanges mycologiques nationales voire internationales.
- Toute personnes désirant se porter volontaire pour l'organisation de cette session sera la bienvenue.

Interventions diverses

Répondre à la demande dans la mesure de nos possibilités (des offres de services figurent sur notre site).

Inventaire des champignons

Poursuivre notre participation à l'alimentation de la base de données.

Partenariat

Département de la Vienne :

- Poursuivre l'inventaire dans l'Espace Naturel Sensible (Le Domaine du Léché à Saulgé) avec la Direction de l'Environnement.
- Poursuivre le partenariat par des animations de terrain en prestation, sur les ENS, pour le Bois de la Loge à Pouillé et la zone humide de Scévolles.
- Répondre à la demande en participant aux réunions de Comité de Pilotage des ENS (Verrerie à Béruges et Zone humide de Scévolles.

Office National des Forêts : Faire vivre la convention de partenariat signée à l'occasion de notre exposition des bois de Saint Pierre de 2018.

Agence Régionale de la Biodiversité : Poursuite de notre partenariat avec cet organisme.

10h38 le rapport d'activité 2021 et le rapport moral sont adoptés à l'unanimité.



Rapport financier 2021.

Daniel Bourdier tient à souligner la bonne santé des comptes de l'association. Beaucoup de prestations payées aident à cette situation positive assez nouvelle au regard des années précédentes.

La nécessité d'avoir deux comptes bancaires (comme prévu par les statuts) avait fait débat au dernier CA et lors des questions ouvertes cette question est remise en avant par C. Hayrault. Une majorité des présents semblent d'accord pour clore le compte le plus coûteux (La Banque Postale), néanmoins cette question doit être mise au vote et à l'ordre du jour d'une future assemblée générale. Il est donc pris note d'inscrire le changement de statut lors de l'AG 2023 pour réduire la domiciliation des comptes à une seule banque.

Comptes de résultat SMP 2021

	Charges		Montants		Produits		Montants
60	Achats		617,64 €	70	Ventes de produits, marchandises, prestations		1 506,02 €
	Achat de livres				Vente de produits - livres et bulletins	395,95 €	
	Candusso	200,00 €			Remboursement SMF	50,57 €	
	FAMO cahiers FMBDS	68,64 €		706	Prestation de services et animations		
	FAMO Marchand	128,00 €			OTHP Vouillé	130,00 €	
	Affiliations				CBS Moulière	117,00 €	
	Abonnements divers	221,00€			VMS Mareuil	126,00 €	
					ENS86 Le Fontou à Payré	150,00 €	
61	Services extérieurs		1 716,30 €		ENS86 Scévollés à Monts/Guesnes	150,00 €	
	Impression bulletin annuel	359,94 €			ENS86 Bois de la Loge à Pouillé	150,00 €	
	Autres publ. et divers matériels	919,12 €			Nature et découvertes	236,50 €	
	Locations immobilières	310,60 €					
	Assurances	126,64 €					
62	Autres services extérieurs		307,47 €	74	Subventions d'exploitations		385,00 €
	Repas	29,70 €			Ville de Poitiers :	385,00 €	
	Frais bancaires	113,20 €					
	Timbres	106,00 €		75	Autres produits de gestion courante		1 264,00 €
626	Remb. trop perçu Feze	8,00 €		755	Cotisations	1 032,00 €	
	Avance SMF	50,57€				192,00 €	
				756	FMBDS Abonnements	40,00 €	
689	Fonds dédiés		1 000,00 €	76	Produits financiers :		28,52 €
	Subv. CD pour congrès, non utilisée	1 000,00 €			Livret	28,52€	
86	Emplois contributions en nature		2 217,00 €	87	Contributions volontaires en nature		2 217,00 €
861	Frais bénévoles	2 217,00 €		871	Abandon de frais bénévoles	2 217,00 €	
TOTAL DES CHARGES			5 858,41 €	TOTAL DES PRODUITS			5 400,54 €
RÉSULTAT NET :							-457,87 €



Bilan de la SMP au 31 décembre 2021

ACTIF				PASSIF			
Actif immobilisé				Capitaux propres	110	Report à nouveau	7943,16 €
					120	Résultat net	-457,87 €
Sous total :				Sous total :			7485,29 €
Actif circulant	26	Créances (à percevoir)	1 059,50 €	Dettes et provisions	168	Dettes	316,60 €
	512	En caisse	5,57 €				
	512	Compte chèque CA	994,64 €		19	Fonds dédiés (Sub CD pour Congrès SMF)	1 000,00 €
	5125	Compte sur Livret	5 733,76 €				
	512	Compte chèque LBP	1 008,42 €				
Sous total :			8 801,89 €	Sous total :			1 316,60 €
TOTAL :			8 801,89 €	TOTAL :			8 801,89 €

Budget prévisionnel SMP 2022 – Hors session SMF

DEPENSES		Montants	RECETTES		Montants
60	Achats	1 030,00€	70	Ventes de produits finis, prestations de services	1 850,00 €
	Matières premières et fournitures	630,00€		Cessions bulletins	250,00 €
	Autres fournitures	400,00€		Rétrocession livres	600,00 €
				Animation prestations diverses	1 000,00 €
61	Services extérieurs	1 100,00€			
	Locations	400,00 €			
	Entretien réparations	300,00 €	74	Subvention d'exploitation	400,00 €
	Assurance	200,00 €		Grand-Poitiers	400,00 €
	Documentations	200,00 €			
			75	Autres produits, cotisations	1 300,00 €
62	Autres services extérieurs	740,00 €			
	Prestation impression bulletin	500,00 €			
	Publicité communication	100,00 €	76	Produits financiers	20,00 €
	Services bancaires et autres	140,00 €			
65	Autres charges gestions courantes	700,00 €			
	Frais de bureaux	300,00 €			
	Frais postaux	300,00 €			
	Affiliation diverses	100,00 €			
TOTAL		3 570,00 €	TOTAL		3 570,00 €

Pas de vote contre, personne ne s'abstient. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.



11h06 le commissaire aux comptes donne **quitus** et le rapport financier est mis au vote, personne ne vote

Budget prévisionnel de la Session SMF 2022

Organisation Société Mycologique du Poitou

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
60	Achats	34 960,00 €	70	Vente de prod. finis, de march., prest. de services	32 880,00 €
	Achat matières et fournitures	32 150,00 €			
	Autres fournitures	2 810,00 €			
61	Services extérieurs	4 840,00 €	74	Subvention d'exploitation	6 500,00 €
	Locations	3 000,00 €		DREAL Nouvelle aquitaine	2 000,00 €
	Documentation	1 840,00 €		Conseil Régionale Nouvelle Aquitaine	2 000,00 €
				Conseil Départemental de la Vienne	1 500,00 €
				Grand-Poitiers	1 000,00 €
62	Autres services extérieurs	4 200,00 €	75	Autres produits de gestion courante	4 620,00 €
	Publicité communication	4 200,00 €		756 - Cotisation, droits d'inscription	3 620,00 €
				758 - Dons manuels, Mécénat	1 000,00 €
TOTAL DES CHARGES		44 000,00 €	TOTAL DES PRODUITS		44 000,00 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
86	Emplois, de contributions volontaires en nature	11 750,00 €	87	Contributions volontaires en nature	11 750,00 €
	860 - Secours en nature	1 000,00 €		875 - Dons en nature (document.)	1 000,00 €
	862 - Prestations déplacements	3 750,00 €		871 - Ab. de frais de déplacement Bénév.	3 750,00 €
	864 - Valorisation du bénévolat	7 000,00 €		870 - Valorisation du bénévolat	7 000,00 €
TOTAL		11 750,00 €	TOTAL		11 750,00 €

11h24 le budget prévisionnel de la Session SMF 2022 est adopté à l'unanimité.

Renouvellement des membres du Conseil d'administration rééligibles :

Sont rééligibles : Madame Catherine de IZARRA, Messieurs Daniel BOURDIER, Henri de SCHEEMAECHER, Patrick GATIGNOL, Yvon GUINOT, Michel PIÉ.

La totalité des membres sont reconduits.

Renouvellement du vérificateur aux comptes :

Monsieur Alain Dumas est reconduit dans ses fonctions

Montant de la cotisation 2023

L'augmentation ayant déjà été faite il y a trois ans et compte tenu des difficultés à attirer de nouveaux membres, l'Assemblée Générale s'est prononcée pour maintenir la cotisation annuelle aux tarifs : Individuel : 22 €, Famille : 32 €.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 11h30.

Vincent Lagardère, le secrétaire



Mignaloux-Beauvoir, le 4 juin 2022

Raphaël Hervé, le président


